



## Signature d'une Convention de Formation

L' Ecole de musique de Brinon ne pouvant pas supporter le coût d' un Professeur de guitare ,celle-ci signe une convention de Formation avec l' Ecole de musique privée **I SI LA** de Guillaume MARSEILLE à Souvigny en Sologne . Cette convention d'une durée de cinq mois, prend effet au 1<sup>er</sup> février 2015, et se terminera le 30 juin 2015. Vingt heures de cours individuels seront assurés, pour une élève en 3<sup>ème</sup> année de guitare.

*Cette expérience pourra être renouvelée, dans les mêmes conditions, si d' autres demandes motivées ,sont recensées*

Le Président de l'Ecole de Musique

Gérard Gaucher